

Ecole coranique de la Chapelle Saint-Mesmin : quid de la Charte des écoles Montessori ?- Jarczyk

écrit par Jarczyk | 17 octobre 2014



✖ Nous avons déjà parlé du possible (et probable) dévolement de la méthode pédagogique Montessori, dans le cas de la Chapelle Saint Mesmin (et d'autres...)

Peut-être que des pédagogues ou parents, connaissant bien cette méthode pourraient intervenir sur le site, et ce, malgré » le climat délétère » dénoncé par l'avocat de cette école, qui se veut confessionnelle... Et qui semble faire fi de la Charte des Ecoles établie par l'AMF (l'Association Montessori de France) qui stipule tout de même, avant de délivrer une hypothétique accréditation à toute école, que celle ci, doit avoir du personnel éducatif et enseignant titulaire de diplômes reconnus et délivrés par l'Etat, et par l'AMF et de souscrire adhésion à cet organisme et se soumettre a ses obligations morales...

<http://montessori-france.asso.fr/>

Nous pouvons lire sur le site : <http://ecole-montessori-mesnay.webnode.fr/la-pedagogie-montessori/> la note suivante :

« La mixité des âges est une des bases fondamentales de l'école ; elle

favorise la solidarité et la coopération »

Mettons maintenant en exergue, les » exigences pédagogiques » des initiatrices du projet pédagogique de la Chapelle St Mesmin qui annonce d'emblée la couleur en se proclamant (le mot n'est pas trop fort) : « *première école musulmane de la Region Centre* »; la particularité est que nous souhaitons que chaque enfant puisse maîtriser deux langues étrangères et suivre un éveil religieux adapté à son âge. Nous proposons donc un triple programme à la fois éducatif, linguistique et religieux. »

Puis, concernant la mixité des enfants, dans une autre « école Montessori » de... Roubaix, un article intéressant :

<http://www.nordeclair.fr/accueil/roubaix-des-mamans-a-la-tete-d-une-ecole-musulmane-ia0b0n465382>

“Fondée en 2012, Arc-en-ciel, une école parentale musulmane double ses effectifs à la rentrée. Un établissement qui s'appuie sur la méthode Montessori. Une première en France à l'initiative de deux mamans qui envisagent de créer un collège non-mixte dans deux ans”.

Nous voyons bien là, que, au delà du souci légitime de donner aux enfants une éducation conforme à ses valeurs, ces mêmes valeurs, prennent le pas, peu ou prou, sur l'intérêt pédagogique d'une méthode qui, précisément, n'enferme pas l'enfant dans des principes moraux dictés par la seule religion des parents ou des enseignants ; elle ne les nie pas, mais elle élève les enfants au-dessus d'eux, dans une démarche de liberté, pour amener l'enfant à se construire un idéal de liberté de conscience...Tout le contraire de l'islam!

Ces parents, ces « enseignants » veulent assujettir une méthode pédagogique aux principes de l'islam, rien de plus . Espérons que les chérubins, malgré tout, pourront bénéficier des bienfaits d'une telle pédagogie, et c'est ce qui se fera, soyons en sûr, jusqu'aux choix qui feront d'eux des êtres libres, dans un monde qui aura bien changé, avec ou sans l'islam.

Jarczyk

